



BULLETIN MUNICIPAL

2025



SOMMAIRE

03 Le mot du maire

04 Finances

07 Etat-civil 2025

08 Action Sociale

10 Regroupement Pédagogique
Intercommunal

14 Schéma directeur
de l'eau potable

15 Urbanisme

16 Travaux

34 Concours fleurissement 2025

35 Fêtes et cérémonies

49 Ressources humaines

50 Le réseau des médiathèques

51 Les associations communales

59 Tourisme

PAGE 23 : EXTENSION ET RÉNOVATION DE LA MAIRIE À HERMILLON



Directeur de la publication : Michel FRUMILLON

Comité de rédaction : Commune de La Tour-en-Maurienne

Crédits photos : AVANZI Louis, BIENFAIT Alexandre, FRUMILLON Michel, GRAND Cédric, Ecole du RPI,

Création et réalisation : Agence COLA COM (Saint-Jean-de-Maurienne)

Imprimé en France en 700 exemplaires

LE MOT DU MAIRE

Chères Touriennaises, Chers Touriennais,

Je tiens, tout d'abord, à vous dire le plaisir que j'ai, à prendre la plume pour vous écrire, en ce début d'année, afin de partager avec vous les événements et actions de 2025.

L'année 2025 a été dense. Notre commune est attractive et dynamique. Les installations de nouvelles familles se suivent régulièrement. Nous attendons avec impatience, le nouveau recensement officiel en début d'année prochaine 2027. De ce décompte méthodique dépend directement un certain nombre d'attributions financières de la part de l'Etat.

Côté finances communales, malgré une pression chaque année plus conséquente et plus imaginative, ce sont, 224 000 € qui ont été prélevés par l'Etat directement sur notre budget communal, dont 22 400 € de DILICO, dernière trouvaille du Ministère des Finances. Grâce à un suivi précis et à une gestion rigoureuse, nous pouvons dégager un budget investissement conséquent.

En 2025, la réhabilitation de la mairie a été achevée, améliorant l'accessibilité et l'efficacité énergétique. Cette transformation était obligatoire pour plusieurs raisons : application de la réglementation pour l'accès des personnes à mobilité réduite aux services publics, consommation d'énergie, type d'énergie employée, cadre de travail pour les salariés, toutes ces contraintes, nous les avons transformées en avantages. Une salle du conseil municipal, salle des mariages au rez-de-chaussée, permettant à tous d'y accéder facilement, installation d'un système de chauffage-climatisation avec une pompe à chaleur réversible couplée à une installation de panneaux solaires photovoltaïques en autoconsommation. Ce système permettra, en cas de besoin, un lieu climatisé pour les personnes sensibles aux fortes chaleurs. Après quelques mois de fonctionnement, nous entendons beaucoup de retours positifs sur cette rénovation. A toutes celles et tous ceux qui n'ont pas encore découvert ce lieu, si cela vous intéresse n'hésitez pas à nous solliciter pour visiter cette maison communale qui est la vôtre.

L'entretien des différents bâtiments publics est aussi très suivi. Nous avons en 2025, fait des actions d'entretien sur trois écoles et locaux pour services périscolaires. Insonorisation de la salle d'animation de l'école du Châtel, rénovation des deux salles de classe à Pontamafrey sols et murs, réaménagement de la cuisine du restaurant scolaire, occultation de la salle de repos à Le Châtel, plus quelques acquisitions de matériel, photocopieur, chaises ergonomiques pour les adultes, c'est 60 000 Euros investis pour une meilleure qualité de vie pour les enfants et le personnel éducatif.

Nombreux travaux de sécurisation et d'embellissement de nos villages et hameaux, avec la mise en enrobé du

parking près de la mairie de Pontamafrey-Montpascal, enrobé également chemin de Pommart et chemin de la Fontanette, construction d'un mur de soutènement route du Droux, mise en place d'un bachat à Montandré, au cœur du village.

Un chantier de la plus haute importance, que vous avez pu voir sur la Ravoire, au milieu du village de Pontamafrey, avec la reprise intégrale du système de levage du pont levant, élément essentiel de la sécurité vis-à-vis des coulées boueuses de ce torrent impétueux.

Tous ces travaux occasionnent malheureusement des désagréments, bruits, poussières, contraintes de circulation, je vous prie de nous en excuser et vous remercie de votre compréhension.

Acquisition d'un nouveau tractopelle, dont vous trouverez quelques photos en pages intérieures.

Nous avons encore de beaux sujets à travailler ensemble dans l'avenir.

Je tiens à saluer avec gratitude le monde associatif présent sur notre commune. Nous avons d'ailleurs remis plusieurs médailles de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif à des bénévoles emblématiques. Ils ne sont que la partie émergée de l'iceberg du bénévolat communal. C'est plus d'une centaine de personnes qui agissent toute l'année pour accueillir, égayer nos fêtes traditionnelles, rassembler autour de sujets caritatifs, animer des après-midis récréatives, et j'en oublie certainement beaucoup. La commune apporte son soutien logistique, financier, organisationnel. Pour renforcer notre parc de matériel, mis à disposition des associations, nous avons acheté un grand chapiteau supplémentaire. Si vous ressentez l'envie de rejoindre les différentes associations, n'hésitez pas à les contacter.

Tout particulièrement en cette fin de mandat, je remercie sincèrement, l'ensemble des maires délégués, des adjoints, chaque conseillère et conseiller municipal, qui font tout au long de l'année un travail remarquable. Merci pour votre engagement.

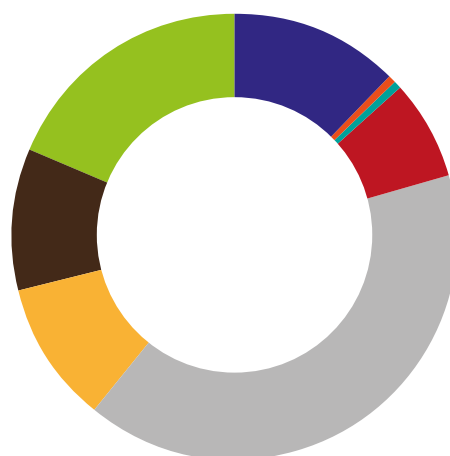
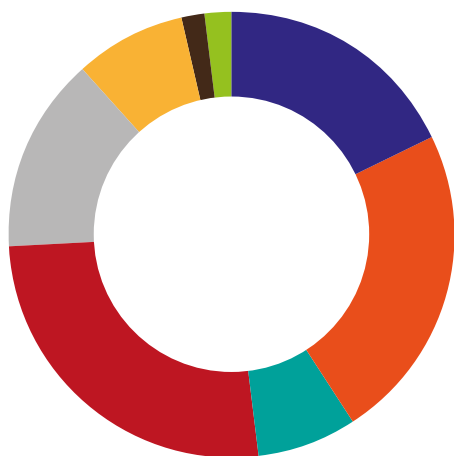
Merci également au personnel communal, merci pour votre disponibilité, merci pour votre solidarité, merci pour vos efforts. Ce sont 25 agents à votre service, dont 11 pour faire fonctionner les services scolaires et périscolaire.

Madame, Monsieur, je vous prie de croire en notre entier dévouement. Je vous souhaite une bonne lecture.

Yves DURBET









FINANCES 2025

Présentation des chiffres du budget principal et du budget de l'eau-assainissement consolidés.











FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

	Charges à caractère général	624 535 €
	Charges de personnel	804 719 €
	Atténuations de produits	253 550 €
	Virement à la section d'investissement	921 131 €
	Opérations d'ordre	492 121 €
	Autres charges de gestion courante	283 059 €
	Charges financières	53 830 €
	Charges exceptionnelles	67 087 €
	TOTAL	3 500 032 €

RECETTES

	Excédent antérieur reporté	494 316 €
	Opérations d'ordre entre section	17 199 €
	Atténuations de charges	29 909 €
	Produits des services	280 910 €
	Impôts et taxes	1 603 331 €
	Dotations et participations	417 644 €
	Autres produits de gestion courante	404 821 €
	Produis exceptionnels	734 863 €
	TOTAL	3 982 993 €

DETTE ET EMPRUNTS

Encours de la dette au 31-12-2025 :

- Budget communal : 1 048 320,27 €
- Budget eau-assainissement : 1 090 057,61 €

Aucun emprunt réalisé en 2025

EAU - ASSAINISSEMENT

Le mécanisme de lissage des tarifs par commune historique voté en 2020, s'est achevé en 2025.

A compter de 2026, tous les usagers paieront le même prix au m³.

INVESTISSEMENT

PRINCIPALES DÉPENSES

• Sols Ecole Pontamafrey	18 900 €
• Murs Ecole Hermillon	8 041 €
• Equipements Ecole le Châtel	1 215 €
• Réhabilitation et volets «Gîtes Villaret»	10 544 €
• Remboursement de la dette	179 457 €
• Toilettes Col du Chaussy	46 870 €
• Mobiliers et aménagements Bâtiments publics	20 823 €
• Tentes, chapiteaux	13 068 €
• Bachat Montandré	2 800 €
• Equipements Restaurant scolaire	31 891 €
• Matériels pour Services techniques	3 580 €
• Matériels ATSEM et ASH écoles	1 642 €
• Revêtement parking Mairie Pontamafrey	18 240 €
• Aménagements voiries Hermillon (Pommard et Fontanette)	51 194 €
• Enfouissement des réseaux Echaillon	45 703 €
• Aménagements «Mairie Hermillon»	955 408 €
• Extension réseau électrique Hermillon	6 009 €
• Plans et sécurisations réseaux eau potable	29 095 €
• Viabilisation Route du Droux Hermillon	10 535 €
• STEP Villaret	29 758 €
• Réseaux assainissement Le Châtel	27 289 €
TOTAL	1 512 062 €

PRINCIPALES RECETTES

• Excédent de fonctionnement	144 260 €
• Amortissements	183 723 €
• Remboursement de TVA	229 001 €
• Taxe d'Aménagement	4 231 €
• Cession Bail	306 188 €
• Subvention «Gîtes Villaret»	70 000 €
• Subvention «Requalification Pontamafrey»	95 319 €
• Subvention «Rénovation Mairie Hermillon»	116 562 €
• Subvention Schéma Directeur Assainissement	15 926 €
• Subvention STEP le Châtel	37 800 €
TOTAL	1 203 010 €

FISCALITE

Les taux d'imposition 2025 restent identiques à ceux de 2024, à savoir :

• Taxe foncière sur le bâti	25,00 %
• Taxe foncière sur le non bâti	128,58 %
• Taxe d'habitation	6,31 %

QUELQUES CHIFFRES

PRÉLÈVEMENTS SUPPORTÉS PAR LA COMMUNE DEPUIS 2020

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
FNGIR (Fond National de Garantie Individuelle des Ressources)	100 615 €	100 615 €	100 615 €	100 615 €	100 615 €	100 615 €
FPIC (Fond National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales)	92 199 €	88 407 €	84 810 €	80 288 €	78304 €	83 505 €
DILICO (Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités)						22 421 €
CRDP (Contribution au Redressement des Finances Publiques)	17 594 €	17 594 €	17 594 €	17 594 €	17 594 €	17 594 €
TOTAUX	210 408 €	206 616 €	203 019 €	198 497 €	196 513 €	224 135 €

DOTATIONS D'ETAT ET ATTRIBUTION DE COMPENSATION DE LA 3CMA PERÇUES PAR LA COMMUNE DEPUIS 2020

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)	41 059 €	41 059 €	22 440 €	22 142 €	18 565 €	
DSR (Dotation de Solidarité Rurale)	13 853 €	13 853 €				
DNP (Dotation Nationale de Péréquation)	1 860 €	1 860 €	930 €			
DCN (Dotation Commune Nouvelle)					40 165 €	59 205 €
AC 3CMA (Attribution de Compensation 3CMA)	950 849 €	950 849 €	954 198 €	954 198 €	954 557 €	962 109 €
TOTAUX	1 007 621 €	1 007 621 €	977 568 €	976 340 €	1 013 287 €	1 021 314 €

ÉTAT CIVIL 2025



HERMILLON

Naissances

SAUMADE Dahlia Amina Claire	le 13 mars
COGNET Nolan	le 14 mars
MICOUD FERREIRA Amélia	le 27 avril
GAUTIER PASQUALI Marius Gianni Roland	le 08 mai
VEYRAT Alma	le 08 juin
BENEDETTO MULATTIERI Jordan Didier	le 17 juillet
ROUL Mila Stéphanie Marie-Louise	le 01 septembre
NETARFITS Ambre	le 24 novembre

Mariages

VIALLET Chloé & TRUCHET Jérôme Cyril	le 07 juin
AVANZI Charlotte & PEARCE Camron Mitchell	le 30 août

Décès

BRUN Roland Joseph	le 08 août
GRANGE Marie Lucie Elise	le 19 août
DURIEUX Jean Camille	le 22 août
RENZELLA Jeannine Paulette Sylvette	le 28 août
ALLARD Andrée	le 11 octobre
BUTTARD Pierrette	le 13 octobre
CLERC David Fabrice	le 16 octobre

PONTAMAFREY-MONTPASCAL

Naissance

BROSSAUD VERGNON Maguy Charlotte Louise	le 25 octobre
--	---------------

Décès

CIFANI Vittorio	le 22 juillet
PINET René François Albert	le 30 décembre

LE CHÂTEL

Naissances

GARNIER Cassiopée Martine Véronique	le 28 avril
JACOB Marius Léon	le 05 mai
RANDOUR Aïnhua Annie Isabelle	le 17 juin
MELICUCCI Léonie	le 18 juin

Décès

FAVIER Mélina	le 07 février
FAVIER Arlette	le 20 juillet

ACTION SOCIALE

COLIS AUX PERSONNES DE 80 ANS ET PLUS



La distribution des colis aux personnes âgées de 80 ans et plus a eu lieu par les membres de la commission action sociale. Cette année ce sont 87 personnes qui ont bénéficié des colis, dont 11 couples et 7 personnes en établissements spécialisés (colis adaptés).



UNE CENTENAIRE DIGNEMENT FÊTÉE

En ce jeudi 07 août 2025, c'est avec le plus grand plaisir que le centième anniversaire de Pierrette BUTTARD a été célébré. Et quoi de mieux que de le faire au hameau des Grangettes, en étant entourée de la famille, des amis, des voisins et des élus !

Belle journée ensoleillée où chacun a pu partager des souvenirs, des moments de convivialité et quelques anecdotes avec Pierrette.

Malheureusement, Pierrette nous a quitté quelques temps après, mais ce moment restera longtemps dans les mémoires.



REPAS DES AÎNÉS

C'est le dimanche 30 novembre que se sont réunis 157 participants au traditionnel repas des Aînés qui s'est déroulé à la salle Léopold Durbet. Cette année l'animation musicale a été assurée par Elodie Genoud et Béatrice Piccot : un beau duo à l'accordéon qui a fait danser de nombreuses personnes.

De plus, les chanteurs « amateurs » ont pu interpréter leurs morceaux favoris pour le plus grand plaisir de l'auditoire.



Permanence à Hermillon le 25 novembre 2025.

LE FOURMI'BUS

Vendredi 05 septembre 2025 a eu lieu l'inauguration du Fourmi'bus à la Sous-Préfecture !

Bien plus qu'un véhicule, c'est une nouvelle dynamique pour le territoire : une dynamique de proximité de solidarité et d'innovation sociale pour :

- Aller au plus près des habitants
- Proposer des services de proximité
- Faciliter l'accès aux droits, qui reste une priorité

Mais aussi offrir l'ensemble des actions de La Fourmière dans toute sa diversité et sa richesse.

Le Fourmi'bus n'est pas seulement un bus : c'est un outil « d'aller-vers », un moyen de créer du lien, de réduire les inégalités et de rapprocher les services de celles et ceux qui en ont besoin.

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

DES ÉCOLES RURALES ET DES SERVICES PÉRISCOLAIRES RENFORCÉS : UN ATOUT POUR NOTRE COMMUNE

Des écoles rurales et des services périscolaires renforcés : un atout pour notre commune

Sur la rentrée scolaire 2025, les trois écoles de notre commune ont accueilli un peu plus de 110 enfants, (effectifs en légère hausse pour la 2^e année consécutive) :

- Les plus petits sur l'école du Châtel
- Les moyens sur l'école d'Hermillon
- Les plus grands sur l'école de Pontamafrey

Chacune de ces trois écoles offre un environnement propice à l'apprentissage. Ces écoles sont au cœur de notre territoire et présentent de nombreux atouts que la mise en œuvre de moyens périscolaires permet de valoriser davantage. Ces moyens périscolaires facilitent la gestion quotidienne des familles.

Ainsi les garderies périscolaires (Hermillon et Le Châtel) accueillent toujours plus d'enfants sur les horaires suivants :

	Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	
	Hermillon	Le Châtel
Matin	7h30 - 8h30	7h30 - 8h40
Midi	11h45 - 12h15	11h40 - 12h15
Après midi	13h15 - 13h35	13h15 - 13h40
Soir	16h45 - 18h30	--

Quant au restaurant scolaire, il rencontre un réel succès avec un nombre d'enfants également en augmentation (près d'une soixantaine certains jours). Depuis la rentrée scolaire 2025-2026, la commune de la Tour-en-Maurienne a dû changer de prestataire et a sélectionné une société spécialisée dans la préparation, la fourniture et la livraison de repas à destination d'établissements scolaires.

Les repas livrés, adaptés aux plus petits, sont très appréciés par les enfants. La livraison des repas est désormais assurée en liaison froide (contrairement

à précédemment – liaison chaude) ce qui a conduit la commune à investir dans un four de chauffe et maintien en température. Les élus de la Tour-en-Maurienne conscients de l'importance de fournir un service de qualité aux enfants ont permis le recrutement d'un agent supplémentaire et la réalisation de divers travaux et investissements afin de contribuer au bien-être des enfants. Ce sont désormais 5 agents qui œuvrent au quotidien auprès des enfants déjeunant au restaurant et qui consentent systématiquement des efforts lors de possibles absences afin d'assurer la continuité des services. Pour le restaurant scolaire, des travaux d'isolation phonique ont été réalisés pour un montant d'un peu plus de 15 000 €. Ils ont permis d'améliorer sensiblement les nuisances sonores. L'ameublement de la cuisine de la salle d'animation du Châtel a été refait pour un montant de plus de 12 000 €. (dont le four de chauffe).

Pour les écoles, il est à noter l'occultation de la salle de repos du Châtel avec l'installation de volets roulants électriques favorisant la sieste des plus petits pour un montant de 4 000 €.

A Pontamafrey, ce sont près de 19 000 € qui ont été investis pour la rénovation des sols et des murs des salles de classe.

Enfin à Hermillon, le crépi du bâtiment a été repris pour un montant de 8 000 € et l'acquisition d'un photocopieur pour l'école a représenté un achat d'un peu moins de 2 000 €.

La mise en valeur de nos écoles rurales et le renforcement des services périscolaires illustrent l'engagement de notre commune à offrir un cadre propice à l'épanouissement et à l'apprentissage des enfants. Grâce aux investissements réalisés dans les infrastructures, la qualité des repas et l'organisation quotidienne, nous consolidons un environnement dynamique, convivial et adapté aux besoins de nos jeunes habitants. Ce dévouement constitue un atout majeur pour notre territoire, favorisant le bien-être des familles et la vitalité de notre commune, aujourd'hui et pour l'avenir.

TRAVAUX CANTINE SCOLAIRE DU CHÂTEL



Installation d'un nouveau mobilier en inox pour la cuisine.



Pose de panneaux acoustiques

TRAVAUX ÉCOLE DE PONTAMAFREY



Rénovation des sols et des murs des 2 classes.



Petite et Moyenne section – Ecole de Le Châtel

Derrière à gauche : Mme Murielle POLAUD (Directrice), à droite : Mme Florence CAMUS (ATSEM)

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL



CE1 – CE2 – Ecole de Pontamafrey
A gauche : Mme Jenna PAGANONI (institutrice)



CM1 – CM2 – Ecole de Pontamafrey
A droite : Mme Anne MESERE (Directrice)



Grande Section Ecole d'HERMILLON

A gauche : Mme Julie LACROIX (Institutrice), à droite : Mme Alexandra GUIGON (ATSEM)



CP - CE1 Ecole d'HERMILLON

A droite : Mme Nathalie CROSAZ (Directrice)

SCHEMA DIRECTEUR DE L'EAU POTABLE

La commune a engagé, au début de l'année 2025, la révision de son schéma directeur d'eau potable. Cette démarche, menée dans le cadre d'un groupement de commande avec la 3CMA, permet d'assurer une meilleure cohérence des actions à l'échelle du territoire tout en réduisant le coût des études.

La révision du schéma directeur AEP (Alimentation en Eau Potable) vise à anticiper et hiérarchiser les besoins des prochaines années, à pérenniser les infrastructures et à garantir un service public de qualité.

L'étude est actuellement en cours et sa restitution est prévue pour le printemps. Elle comprend notamment la numérisation complète des réseaux d'eau potable, afin de simplifier leur gestion, d'améliorer la connaissance du réseau et d'optimiser les interventions futures.





RAPPEL AUX HABITANTS DE LA COMMUNE RÈGLES EN MATIÈRE D'URBANISME

La municipalité souhaite rappeler à l'ensemble des habitants l'importance du respect des règles en vigueur concernant l'urbanisme. Certains secteurs de notre commune sont classés en secteur ABF (Architectes des Bâtiments de France). C'est le cas notamment pour tout le village de Montpascal, une partie de Le Châtel et le haut du village d'Hermillon. Ce classement implique une attention particulière portée à la préservation du patrimoine architectural et paysager.

Dans ces zones, tous les projets de travaux, même les plus modestes, sont soumis à une demande d'autorisation d'urbanisme. Cela concerne toute intervention susceptible de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment, ainsi que les travaux de démolition.

De trop nombreuses infractions à l'urbanisme ont été relevées cette année, certaines ayant même donné lieu à des recours. Nous invitons donc chaque habitant, y compris ceux ne résidant pas en zone ABF, à se renseigner auprès du service urbanisme de la mairie avant d'entreprendre des travaux, afin de garantir la conformité des projets.

Merci à tous pour votre compréhension.

Imprimer Enregistrer Réinitialiser 115

Demande de Permis de démolir

N° 13400-06

Vous démolirez totalement ou partiellement un bâtiment protégé au titre d'un secteur ABF ou à titre de permis de démolir.

Pour toute précision à cette(s) formulé(s) est soumise votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative de vos renseignements auprès de la mairie du lieu de votre projet.

P D

Le présent permis a été signé à la mairie

N° _____ Cadre de la notice et notice de démolition

Descriptif descriptif : à l'adresse des Bâtiments de France de France de Paris Métropole

1 - Identité du demandeur

Le demandeur indiquera dans le cadre de la notice de la notice explicative

TRAVAUX

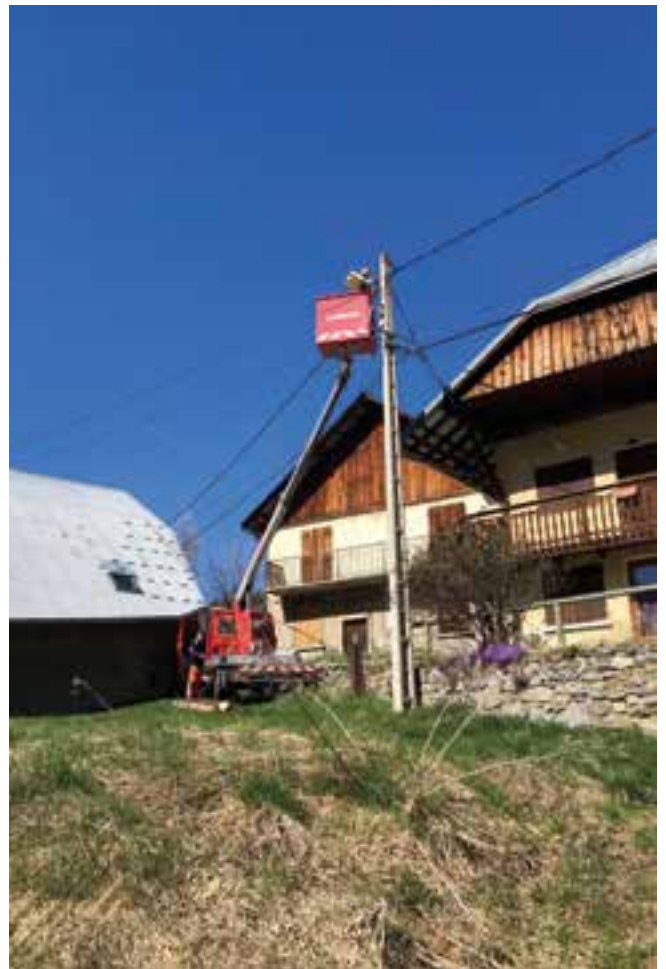
ECLAIRAGE PUBLIC

Le bulletin municipal de 2024 vous informait sur le projet de modernisation de l'éclairage public de nos 4 villages. Une première tranche de travaux d'un montant estimé de 100 k€ est en cours de réalisation sur les sites de Montpascal, Le Praz, Le Châtel et Hermillon (route de Montandré, parking et aire de jeux).

Point sur l'avancement des travaux

MONTPASCAL : Travaux terminés

- Remplacement des 2 armoires de commande de l'éclairage public
- Mise en place d'une horloge astronomique et d'une antenne
- Pose de 20 luminaires « Led Stelium » routier 40w avec ajustement de puissance
- Suppression de 6 luminaires



Montpascal

Le PRAZ : Travaux terminés

- Mise en place de 5 luminaires « Led Stelium » routier 40w



Le VILLARET : Lotissement terminé

- Rénovation de l'armoire de commande éclairage public avec horloge et antenne
- Pose de 9 luminaires « Led ORATEC Item »



Le Praz



Lotissement du Villaret

Le VILLARET du BAS :

Travaux en attente de réalisation

- Les travaux consisteront à remplacer les ampoules existantes sur les 18 luminaires « Beauregard » 4 faces par un système optique Led (rétrofit)

LES GRANGES :

Travaux en attente de réalisation

- Les travaux consisteront à remplacer les ampoules existantes sur les 18 luminaires « Beauregard » 4 faces par un système optique Led (rétrofit)

LE VENTOUR :

14 luminaires ont été remplacés au niveau de la route du Chaussy traversant le village.

Pose de 14 luminaires « Led ORATEC Item 500 »

Travaux en attente de réalisation

- 8 luminaires « boules » sont à remplacer par des luminaires « Led Eclatec Item Lyre 1 bras ».
- La rénovation de l'armoire de commande est à faire.
- Remplacement des ampoules existantes sur les 4 luminaires « Beauregard » 4 faces par un système optique Led (rétrofit)
- 1 luminaire à remplacer route du Chaussy



Hermillon

CHEMIN D'HERMILLON :

Travaux en attente de réalisation

- Les travaux consisteront à remplacer les ampoules existantes sur les 4 luminaires « Beauregard » 4 faces par un système optique Led (rétrofit)
- 1 luminaire supplémentaire « Beauregard » 4 faces avec un système optique Led sera poser dans le chemin.

HERMILLON : Route de Montandré, parking et aire de jeux.

- Rénovation de l'armoire de commande éclairage public avec horloge et antenne
- Pose de 3 luminaires « Led Stelium routier » parking du haut de la salle polyvalente

Travaux non réalisés à ce jour

- Remplacement des 22 luminaires situés route de Montandré, parking du bas et aire de jeux par des luminaires « Led ODELIA » sur crosse existante.
- Cette première tranche de travaux devrait se terminer dans le courant du premier trimestre 2026.



Le Châtel

TRAVAUX DE Goudronnage

Pontamafrey : les travaux de goudronnage du parking sont désormais terminés. Les interventions réalisées comprennent la préparation et la remise à niveau du terrain et l'application de l'enrobé bitumineux, Nous vous souhaitons une bonne utilisation de cet espace désormais remis à neuf.



Chemin de Pommard



Route de Carcavel

Hermillon : Dans le cadre de l'amélioration de la voirie, des travaux de goudronnage et de remise en état des routes ont été réalisés afin d'assurer un meilleur confort de circulation et une sécurité renforcée pour tous les usagers.

TRAVAUX OCCULTATION FOYER RURAL DE PONTAMAFREY



Les volets roulants ont été remplacés

WC CHAUSSY

Dans le cadre de l'aménagement touristique et l'amélioration des installations sanitaires ainsi que la réduction de l'impact environnemental, des wc secs ont été installés au col du Chaussy. Ce système, fonctionnant sans eau, permet une gestion écologique des déchets tout en offrant un usage pratique et hygiénique.





Démontage des vérins et transport à l'atelier. Travaux réalisés par les établissements Mille.

PONT LEVANT PONTAMAFREY

Le système de relevage et de commande du pont levant est actuellement en révision. Avec les années les vérins ont souffert et d'importantes fuites hydrauliques empêchaient le fonctionnement normal, et certains ont dû être usinés. Remise en service au premier trimestre 2026.



ACQUISITION D'UN NOUVEAU TRACTOPELLE : UN INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

Dans le cadre de sa politique de modernisation et d'optimisation de ses moyens matériels, la municipalité a récemment procédé à l'acquisition d'un nouveau tractopelle. Cet investissement s'inscrit dans une volonté d'améliorer l'efficacité opérationnelle, la sécurité des interventions et la qualité des prestations proposées.

Polyvalent et robuste, le tractopelle est un engin incontournable dans les travaux de terrassement, d'excavation, de chargement et d'aménagement. Grâce à sa double fonctionnalité – pelle à l'arrière et chargeuse à l'avant – il permet de réaliser une grande variété de tâches avec un seul équipement, réduisant ainsi les délais d'exécution et les coûts d'exploitation.

Cet achat représente également un engagement fort en faveur de la sécurité au travail. Les équipements de dernière génération intègrent des dispositifs de protection et d'assistance à la conduite qui limitent les risques d'accident et facilitent la prise en main par les conducteurs.

En investissant dans ce nouveau tractopelle, la municipalité confirme sa volonté de se doter de moyens modernes et fiables afin de répondre efficacement aux besoins de ses personnels.

Coût de l'achat : 137 000 €.



21 novembre 2025 : livraison du nouveau tractopelle

EXTENSION ET RÉNOVATION DE LA MAIRIE À HERMILLON

Les travaux de rénovation et d'agrandissement ont consisté à :

- Transformer et moderniser l'ancien bâtiment qui date de 1952
- Favoriser l'accès à la salle du conseil municipal et des mariages pour les personnes à mobilité réduite
- Corriger et améliorer des performances thermiques, l'accessibilité et l'efficacité énergétique
- Améliorer les conditions de travail par la création d'espaces adaptés

Le coût global du projet est d'un million d'euros. Pour boucler le financement de ce projet, la commune a bénéficié de subventions décomposées ainsi :

- 205 000€ alloué par le fond d'accompagnement et de soutien territorial lié au chantier du Lyon-Turin
- 200 000€ alloué par la dotation d'équipement des territoires ruraux
- 67 000€ alloué par le « fond vert »
- 100 000€ par la Région Auvergne Rhône-Alpes
- 100 000€ par le certificat d'économie d'énergie

AVANCEMENT DES TRAVAUX AU FIL DES MOIS

Janvier – Février 2025



Isolation intérieure, étanchéité de l'extension et début de travaux sur la toiture.

Février – Mars 2025



Chantier peinture



Etanchéité du toit plat de l'agrandissement



Pose la casquette sur le parvis extérieur



Travaux extérieurs
(toit et agrandissement)

Avril - Mai 2025



Préparation des espaces verts



Travaux électriques



Travaux électriques



Aménagements intérieurs

TRAVAUX

Mai - Juin 2025



Préparation et peinture de la façade de l'ancien bâtiment



Eclairage salle du conseil et des mariages



Nouvelle rampe de l'escalier



Pose des panneaux photovoltaïques



Vues d'ensemble

Mai - Juin 2025



Vue sur le parvis extérieur

Vues intérieures



Hall d'entrée



Salle du conseil municipal et des mariages



Bureau du Maire



Bureau accueil



Bureau secrétariat



Bureau des commissions communales



Bureau service comptabilité



Bureau service affaires scolaires et de l'eau



Bureau service urbanisme-travaux



Cafétéria

MAIRIE DE LA-TOUR-EN-MAURIENNE





04 JUILLET : INAUGURATION DE LA NOUVELLE MAIRIE DE LA TOUR-EN-MAURIENNE



En présence des élus, le Maire a coupé le ruban bleu, blanc, rouge, officialisant la mise en service de la nouvelle mairie.



Une population nombreuse a assisté à ce moment fort de la vie communale.



CONCOURS FLEURISSEMENT 2025



Les administrés de La Tour-en-Maurienne recevant un prix communal

Toutes nos félicitations aux récipiendaires de prix qu'il soit communal ou départemental.

Un remerciement à nos Services Techniques qui œuvrent toute l'année pour rendre un cadre de vie agréable sur l'ensemble de notre commune ainsi qu'aux bénévoles.

Comme dans la plupart des communes de France, nous avons un Plan de gestion différenciée des espaces verts. Nous pratiquons également le **Fauchage Tardif** et le **Respect de la Biodiversité**.

PRIX COMMUNAL AMÉNAGEMENT PAYSAGER

M. et Mme ROUSSEAU Pascal et Michèle
Lotissement des Lacets - Pontamafrey

M. ZAVAGLIA Patrick et Mme COL Séverine
Lotissement des lacets - Pontamafrey

M. CLAUSER Mathieu et Mme ROSSET Perrine
Route de la Chapelle - L'Echaillon - Hermillon

M. MONTAZ Éric
Route du Pré de Pâques - Hermillon

M. et Mme DENEUX Lionel et Lydia,
Route du Col du Chaussy - Montpascal

Mme ERCOLANI Annie et M. BOUE-MATHOU Alain
Rue de la Semiette - Montpascal

PROPRIÉTÉ VISIBLE DE LA VOIE PUBLIQUE

M. et Mme DUPRAZ Fernand et Raymonde
Route des Champs - Hermillon

M. et Mme CHAMPLONG Georges et Aimée
Route de Montandré - Hermillon

BALCON

M. et Mme BALCAEN Jean-Claude et Marie-Françoise
Route de Carcavel - Hermillon

M. et Mme GRAND Gérard et Denise
Route de la cascade - Hermillon

M. et Mme HEURTAUX Michel et Arlette
Rue du Plan du Clou - Le Châtel

M. et Mme RICKLIN Anthony et Naima
Rue du Plan du Clou - Le Châtel

PRIX DÉPARTEMENTAL HABITAT TRADITIONNEL

Mme ERCOLANI Annie
Rue de la Semiette - Montpascal

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

M. et Mme ROUSSEAU Pascal et Michèle
Lotissement des Lacets - Pontamafrey

Mme VALLOT Amandine et M. SEMIN Arthur
Rue des Lacets - Pontamafrey

FÊTES ET CÉRÉMONIES



Samedi 04 janvier 2025

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Monsieur Yves DURBET, Maire, a retracé le bilan de l'action communale 2024. Un moment fort de la commune qui draine une nombreuse assistance.

Lundi 21 avril 2025

LA CHASSE AUX ŒUFS

Les enfants au moment du départ de la chasse aux œufs.



FÊTES ET CÉRÉMONIES

Samedi 24 mai 2025
FÊTE DES MÈRES

Atelier de création et exposition.



Dimanche 1^{er} juin 2025
FÊTE DES BREBIS



La messe à la chapelle et vue générale du site de la fête.



Les bénévoles pendant les opérations de montage des chapiteaux.

Mercredi 18 juin 2025
COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940



Présence des enfants de la commune à la cérémonie.



Dépose des gerbes par le maire et les maires délégués de la commune

Dimanche 06 juillet 2025
MESSE À LA PLATIÈRE



FÊTES ET CÉRÉMONIES

Dimanche 27 juillet 2025

MESSE AU HAMEAU DE SAINT-JACQUES



Au moment de l'apéritif

Chapelle Saint-Jacques

Vendredi 15 août 2025

FÊTE DE L'ASSOMPTION À MONTPASCAL



Après la messe, un moment de convivialité partagé au moment de l'apéritif.

Les costumes des trois villages ont réhaussé la messe du 15 août.



Dimanche 24 août 2025
3^e FÊTE DE LA TOUR



Au moment du repas



Préparation de la soupe.



Exposition peinture sur toiles de
Marie France FAVIER.



Concert « les flûtes de Marsyas » par Marion HENRY.

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Vendredi 05, Dimanche 07 et Lundi 08 septembre 2025
FÊTE DES 3 GLORIEUSES



Messe à la chapelle de Montandré.



Départ des marcheurs accompagnés par le père ROMANAZ.



Les bénévoles préparant le traditionnel diots-polenta.



Soirée ginguette.



Marché artisanale.



Samedi 11 et Dimanche 12 octobre 2025

36^e SALON DU LIVRE sur le thème de l'Espace et de l'Aéronautique

- 4000 visiteurs
- 90 élèves de primaire en atelier
- 45 lycéens impliqués dans les projets artistiques
- 200 participants en rencontres d'auteurs
- 231 participants aux propositions pour la jeunesse
- 147 bibliothèques des 2 Savoies participantes à la sélection du prix littéraire Rosine Perrier
- 5320 votants pour la sélection du prix littéraire Rosine Perrier
- 24 auteurs de nouvelles, dont 22 des 2 Savoies et des participants de moins de 16 ans
- 18 inscrits au prix de lecture à haute voix Charles Maly dont 2 classes de primaire investis et 1 établissement d'enseignement artistique, 3 lauréats
- le prix littéraire Rosine Perrier attribué à Nicolas Leclerc pour son 1^{er} roman «Le veilleur du lac»
- 50 auteurs invités
- 2 librairies
- 1 partenariat avec l'ONERA
- 40 bénévoles

www.salon-du-livre.fr



Prix littéraire Rosine PERRIER
à Nicolas LECLERC.



Présentation de l'affiche.

FÊTES ET CÉRÉMONIES



Les allées du salon avec les exposants.



La restauration et la buvette.



L'assistance pendant la remise du Prix.

Mardi 11 novembre 2025

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 1914-1918



Montpascal



Le Châtel



Hermillon



Pontarlier

Vendredi 21 novembre 2025

REMISE DE MÉDAILLES « JEUNESSE, SPORT ET ENGAGEMENT ASSOCIATIF »

Les médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif représentent une distinction honorifique française qui récompense l'engagement bénévole et les services rendus à la collectivité.

Elles symbolisent :

- La reconnaissance de l'État pour un engagement durable
- La valorisation du bénévolat et de l'action associative
- L'investissement au service de la jeunesse, du sport, de la vie associative

Qui peut les recevoir

- Bénévoles associatifs
- Dirigeants ou animateurs d'associations
- Entraîneurs, éducateurs sportifs
- Toute personne engagée de manière désintéressée et exemplaire



La remise de médailles s'est déroulée en présence de Miche FUENTES, co-président du Comité départemental olympique et sportif de la Savoie, des élus locaux et de nombreux représentants d'associations.

De gauche à droite :

Claude REYNAUD
(échelon bronze),

Pascal ROUSSEAU
(échelon bronze),

Louis AVANZI
(échelon argent),

Michel FRUMILLON
(échelon bronze),

Pierre Yves TRUCHET
(échelon bronze).



AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUERIR

5-6
DECEMBRE
2025

Chaque année, le Téléthon est bien plus qu'une simple collecte de dons à l'échelle nationale : c'est une vraie mobilisation de terrain portée par les associations locales qui se mobilisent pour soutenir la recherche contre les maladies rares et renforcer la solidarité dans leurs territoires.

Un rôle moteur dans l'organisation de la mobilisation

Les associations locales (sportives, culturelles, sociales ou de loisirs) sont au cœur de l'organisation du Téléthon dans nos villages, elles contribuent à créer des événements festifs, conviviaux et solidaires autour de la cause, attirant des centaines voire de participants chaque année.

Grâce à leur créativité et à leur connaissance du tissu local, ces associations proposent une diversité d'animations : ventes de gâteaux, repas solidaires, défis sportifs, tombolas, spectacles, tournois, expositions... Chaque initiative est une occasion de fédérer les habitants autour d'un projet commun et de collecter des fonds pour le Téléthon. La mobilisation a rapporté 4 666 €, somme qui sera versée en intégralité à l'AFM-Téléthon. Merci aux organisateurs et à tous les participants.



Le Goldwin Club Moto.

Le Lieutenant
Mickaël DEVERCHERE
a représenté les
Sapeurs-pompiers
de Saint-Jean-de-
Maurienne.



AFM TÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR



5-6
DECEMBRE
2025



Les fours de Pontamafrey et d'Hermillon.



Stands de vente et buvette.



Soirée dansante.



Vendredi 19 décembre 2025

VŒUX AU PERSONNEL ET REMISE DE MÉDAILLES

Lors de la cérémonie des vœux au personnel communal, 3 d'entre eux ont été mis à l'honneur par la remise de la médaille d'honneur communale, départementale et régionale récompensant leur compétence professionnelle.

De gauche à droite :

- **Philippe FALQUET, Olivier MELQUIOT** (échelon argent pour 27 ans de service au sein de la collectivité),
- **Danielle BOCHET, Mireille FRUMILLON, Florence Camus** (échelon vermeil pour 30 ans de carrière),
- **Murielle TESTA** (échelon argent pour 20 ans de service), **Yves DURBET**.

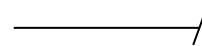


Lundi 29 décembre 2025

VŒUX À MONTPASCAL

C'est à l'Auberge du Chaussy que la municipalité avait convié les résidents et vacanciers de Montpascal pour une cérémonie des vœux conviviale et chaleureuse. Philippe FALQUET, Maire délégué, a retracé l'histoire du village et son évolution au fil des années. Yves DURBET, Maire, a pris la parole pour détailler les projets réalisés et d'avenir.





Voici les changements pour l'année 2025

- **Elodie BELLUARD**,
rédactrice, a rejoint la Communauté
de Communes Maurienne-Galibier
- **Jade DORLIN**,
Adjoint technique, embauchée en CDD
le 08 septembre 2025
- **Ludovic PORRAL**,
départ au 31 octobre 2025
- **Fabien MAZZOTTA**,
Adjoint technique, embauché en CDD
le 1^{er} octobre 2025
- **Sandrine PARRA**,
Adjoint technique, embauchée en CDD
le 03 novembre 2025



Jade DORLIN



Fabien MAZZOTTA



Sandrine PARRA

LE RESEAU DES MEDIATHEQUES

Médiathèque : n. f. Lieu où sont consultables des données rassemblées sur des supports variés, correspondant aux différents médias. (Déf. Dictionnaire le Robert)

A La Tour-en-Maurienne ce nom s'accorde au pluriel. Deux espaces ouverts à tous, où vous êtes les bienvenus pour partager des temps conviviaux. Au-delà de l'emprunt de documents les supers bénévoles ont à cœur de faire rayonner ces lieux pour que La Culture infuse, et se diffuse. Venez laisser libre court à votre imagination à l'occasion d'ateliers : bricolages variés, d'écriture, partage de lecture, expositions,

Les héroïnes feront également un bon accueil à vos idées et vos envies. Dans la mesure de leur possible elles les aménageront pour le bénéfice de tous.

HORAIRES D'OUVERTURE

Hermillon-Rue Saint Martin

- Lundi et vendredi de 15h30 à 17h30
- Lundi 13h30 à 17h30 : Moments partagés autour du travail de la laine, des aiguilles et du crochet.
- Mercredi de 10h à 12h

Pontamafrey-Route des lacets

- Période scolaire
Mercredi et jeudi de 15h30 à 17h30
- Hors période scolaire
Mercredi de 15h30 à 17h30

Facebook Réseau des médiathèques
de La Tour-en-Maurienne

www.medaithèques-latourenmaurienne.fr

«Une bibliothèque est un chemin vers le futur trouvez le vôtre»

Miggins Clark

- **Du 06 janvier au 07 février** : exposition animalière « La Faune Alpine » par Yves GIGANTE
- **Du 11 février au 14 mars** : exposition « Les fleurs et les papillons » d'Anne Lise POLLET
- **Le 11 avril** : rencontre « La montagne en partage avec les chiens » avec Lisa (musheuse) et Christophe (berger)
- **Le 16 avril** : ateliers de Pâques « Portraits »
- **Le 13 juin** : Un jour à la médiathèque pour les petits et les grands
- **Les 11 et 12 octobre** : 36^e Salon du Livre
- **Le 13 décembre** : contes de Noël



Contes de Noël.

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

ASSOCIATION COMMUNALE DES FÊTES D'HERMILLON

- **Président** : Guillaume BALCAEN

L'Association Communale des Fêtes d'Hermillon organise de nombreux événements tout au long de l'année : bals, concerts, retraite aux flambeaux, spectacles divers ainsi que la fête du 8 septembre nommée « Les trois Glorieuses ». Ces trois jours de fêtes créés en 1960 pour le centenaire du rattachement de la Savoie à la France ont marqué des générations.



17 janvier 2026 : assemblée générale. Facebook Association Communale des Fêtes d'Hermillon.

COMITÉ DES FÊTES DE PONTAMAFREY-MONTPASCAL

- **Président** : Patrick LESEURRE



10 février 2025 : assemblée générale.

Il a pour mission d'organiser des événements festifs et conviviaux. En particulier la Fête de la Brebis sur le site de la chapelle de Pontamafrey début juin.

L'ENSEMBLE VOCAL LES VOIX DU PRINCENS

- **Président** : Jacques FINAZ

L'association l'ensemble Vocal Les Voix du Princens créée en 2018 rassemble une quarante-cinq choristes qui chantent des chansons françaises des années 1970 à aujourd'hui. Lors de l'assemblée générale du 13 janvier 2026, c'est une page importante qui s'est tournée. En effet, Stéphane PELIZZARI a officiellement passé le flambeau à son successeur Adrien CONTAMIN alors que Jacques FINAZ est nommé président.



Lors d'un concert avec la lyre grégorienne de Jarrier.



13 janvier 2026 : assemblée générale

L'ASSOCIATION LE COLPORTEUR

- **Président** : Michel FRUMILLON

Créée en 1989 par Josiane JULLIARD alors responsable de la bibliothèque d'Hermillon et le maire de l'époque Léopold DURBET, organise le salon du Livre d'Hermillon. Le Colporteur regroupe aujourd'hui une cinquantaine de bénévoles d'Hermillon.

Ses missions

- Valoriser le prix littéraire Rosine Perrier
- Encourager les rencontres auteurs/lecteurs/visiteurs
- Encourager la lecture, l'écriture et l'illustration
- Accentuer le rayonnement d'artistes
- Travailler en partenariat avec les acteurs locaux





ASSOCIATION LES AMIS DU PATRIMOINE DE PONTAMAFREY-MONTPASCAL

- **Président** : Pierre Yves TRUCHET

Un bureau a été constitué le 04 novembre 2005. L'association « Les Amis du Patrimoine de Pontamafrey-Montpascal » est déclarée le 21 novembre 2005 au journal officiel du 10 décembre 2005. Le rôle principal est de préserver, valoriser et transmettre le patrimoine (culturel, historique, architectural, naturel) de la commune.



ASSOCIATION SCOLAIRE LES LUTINS DE LA TOUR

- **Président** : Jérémie BURICHAT

Cette association regroupe les parents d'élèves des écoles primaires et maternelles du regroupement pédagogique. Son but est de rassembler les fonds nécessaires afin d'aider financièrement la réalisation de nombreux projets choisis par les enseignants.

LES ANCIENS COMBATTANTS HERMILLON

- **Président** : Alain DOMINJON

La section des anciens combattants de l'Union Fédérale d'Hermillon participe, avec la municipalité aux cérémonies commémoratives de la commune ainsi qu'aux cérémonies des communes environnantes.





Initiation au biathlon.

LES PETITS FONDEURS DU GRAND COIN

- **Président** : Florent BONNIVARD

L'association Les petits Fondeurs du Grand Coin a pour objectif d'initier des jeunes au Biathlon sur le magnifique site de ski nordique du Grand Coin. Des cours collectifs auront lieu chaque dimanche à partir du mois de janvier, encadrés par une monitrice de l'ESF. Les jeunes sont acceptés dès 5 ans.

ASSOCIATION QUILTS ET CHIFFONS

- **Présidente** : Mireille BUTTARD

Cette association a pour but de promouvoir le patchwork. Les débutants apprennent les techniques traditionnelles : assemblé, appliqué, crasy, log cabin... Ensuite ils peuvent se perfectionner au sein de notre délégation nationale « France Patchwork ». Certains participent à des concours où d'autres s'inscrivent à des travaux collectifs nationaux. Une exposition est organisée tous les deux ans à la salle polyvalente pour présenter l'intégralité des travaux avec un thème différent chaque fois.



Les membres de l'association "Quilt et chiffon" d'Hermillon, réunies autour de Bernadette Favre, animatrice du club, assise à la machine à coudre.

ASSOCIATION «DU VENT DANS LES RAYONS»

- **Président** : Rémi Vallin

Cette association a pour but d'organiser des événements culturels ; organiser un festival sur le voyage à vélo, et plus généralement promouvoir le voyage à vélo.



Festival "du vent dans les rayons"

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE DE PONTAMAFREY MONTPASCAL/MONTVERNIER

- **Président** : Eric GRANGE



Chamois vers Montpascal

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉE D'HERMILLON

- **Président** : Christophe BUTTARD

Un nombre d'adhérent qui fluctue de 25 à 30 membres depuis de nombreuses années. Chaque printemps les membres de l'ACCA effectuent la remise en état et assurent l'entretien de tous les sentiers et chemins communaux pour le plaisir de tous. Et bien sûr elle a en charge la régulation de la faune sauvage (sanglier, cerf, chevreuil, et chamois).



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉE DE LE CHÂTEL

- **Président** : Gauthier FRUMILLON

ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE LES CÂBLES D'HERMILLON

- **Président** : Claude REYNAUD

Article 4 des statuts : Objet de l'association

L'association a pour objet d'assurer ou de faire assurer l'aménagement, l'entretien et la gestion des ouvrages collectifs permettant une bonne utilisation de ses fonds ainsi que les travaux nécessaires à l'amélioration ou à la protection des sols à destination pastorale, agricole, ou forestière. On entend par ouvrages collectifs, soit des ouvrages réalisés par l'association sur les terres situées à l'intérieur de son périmètre ou en dehors, soit des ouvrages déjà existants avant la création de l'association ou des ouvrages mis à disposition par des tiers,



Montandré

pouvant concourir aux missions de l'association. L'association peut assurer directement ou faire assurer la mise en valeur et la gestion des fonds à destination pastorale ou agricole ainsi que des terrains boisés ou à boiser inclus à titre accessoire dans son périmètre. L'association peut donner en location les terres situées dans son périmètre à des groupements pastoraux définis à l'article L. 113-3 ou à d'autres personnes, physiques ou morales, s'engageant à respecter les conditions minimales d'équipement et d'exploitation qui pourront être édictées par le préfet. Elle peut, à titre accessoire seulement, et à condition que la gestion en soit confiée à des tiers, autoriser ou réaliser des équipements à des fins autres qu'agricoles, ou forestières, mais de nature à contribuer au maintien de la vie rurale et à des actions tendant à la favoriser. A titre ponctuel et marginal, l'association pourra accomplir certaines activités accessoires contribuant à l'accomplissement de son objet principal ou qui en sont le complément naturel. L'association peut agir en justice, acquérir, vendre, échanger, transiger, emprunter et hypothéquer sous réserve de l'accomplissement des formalités de publicité prévues dans le cadre de l'ordonnance n° 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 et de son décret.

ASSOCIATION PACALINS D'ICI ET D'AILLEURS

- **Président** : Pascal CANALI

Fédérer les habitants et les propriétaires de Montpascal, favoriser l'essor touristique sportif, social, culturel, environnemental et économique du village en s'appuyant sur les structures existantes et cultiver la mémoire du village et de ses habitants.



Repas campagnard du 14 juillet (photo JP.Noclair).

ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE DE LE CHÂTEL

- **Président** : Hervé BOCHET

Article 4 des statuts : Objet de l'association

L'association a pour objet d'assurer ou de faire assurer l'aménagement, l'entretien et la gestion des ouvrages collectifs permettant une bonne utilisation de ses fonds ainsi que les travaux nécessaires à l'amélioration ou à la protection des sols à destination pastorale, agricole, ou forestière. On entend par ouvrages collectifs, soit des ouvrages réalisés par l'association sur les terres situées à l'intérieur de son périmètre ou en dehors, soit des ouvrages déjà existants avant la création de l'association ou des ouvrages mis à disposition par des tiers, pouvant concourir aux missions de l'association. L'association peut assurer directement ou faire assurer la mise en valeur et la gestion des fonds à destination pastorale ou agricole ainsi que des terrains boisés ou à boiser inclus à titre accessoire dans son périmètre. L'association peut donner en location les terres situées dans son périmètre à des groupements pastoraux définis à l'article L. 113-3 ou à d'autres personnes, physiques ou morales, s'engageant à respecter les conditions minimales d'équipement et d'exploitation qui pourront être édictées par le préfet. Elle peut, à titre accessoire seulement, et à condition que la gestion en soit confiée à des tiers, autoriser ou réaliser des équipements à des fins autres qu'agricoles, ou forestières, mais de nature à contribuer au maintien de la vie rurale et à des actions tendant à la favoriser. A titre ponctuel et marginal, l'association pourra accomplir certaines activités accessoires contribuant à l'accomplissement de son objet principal ou qui en sont le complément naturel. L'association peut agir en justice, acquérir, vendre, échanger, transiger, emprunter et hypothéquer sous réserve de l'accomplissement des formalités de publicité prévues dans le cadre de l'ordonnance n° 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 et de son décret.



Pendant les activités.

ASSOCIATION CLUB D'ACTIVITÉSET DE DIVERTISSEMENT PONTAMAFREY

- **Présidente** : Béatrice OURS

Les activités sont : la peinture, la couture, le tricot, la conception d'objets de décoration.

Rendez-vous tous les lundis après-midi au centre culturel de Pontamafrey.

ASSOCIATION LES INFERNALES DU SAPEY

- **Président** : Jean-Claude OZANNE

Organiser les montées cyclistes menant au col du Sapey ; encadrer des manifestations sportives ; apporter une aide par l'intermédiaire de ces adhérents aux différents événements qui ont lieu sur le territoire de la communauté de communes 3CMA.



L'Association pendant la préparation de la saison.



CLUB « RENDEZ-VOUS » PONTAMAFREY

- **Président** : Andrée CROSAZ

Le club propose des activités visant à rompre l'isolement, maintenir le lien social et favoriser le bien-être de ses adhérents. Rendez-vous au centre culturel de Pontamafrey les jeudis après-midi.

ASSOCIATION CLUB DES MÛRS-MÛRES (AÎNÉS RURAUX), GÉNÉRATION MOUVEMENT

- **Présidente** : Marie-Claude DARBEL

Les rencontres ont lieu à la petite salle polyvalente d'Hermillon tous les jeudis après-midi. Les activités du club permettent aux personnes le fréquentant de passer des moments conviviaux autour de divers activités : jeux de société, sorties, relations avec les autres clubs, repas, goûters, tirage des rois, fête de Noël etc... et rompre le temps d'un après-midi la solitude parfois pesante. Le club est ouvert à tous les retraités ou non à partir de 60 ans.



Lors de l'Assemblée générale du 22 janvier 2026.



Le koto implanté au milieu de la forêt.

AMBIANCE NORDIQUE AU COL DU CHAUSSY

A 1533m d'altitude, au-dessus des lacets de Montvernier rendus célèbres par le Tour de France, le col du Chaussy passerait presque inaperçu. Il est pourtant un lieu paisible et remarquable qui, l'hiver venu, devient un espace nordique. Le col du Chaussy est, en effet, au cœur de l'espace nordique du Grand Coin qui compte 12 pistes de ski de fond (60 kilomètres damés) et 10 itinéraires de raquettes cumulant 60 kilomètres de balades. Sous la silhouette du Grand Coin, qui a donné son nom à cette station tranquille dénuée de remontées mécaniques et à l'écart du ski alpin, cet espace dispose d'un terrain de jeu sauvage. Les parcours serpentent au milieu des sapins et relient le col du Chaussy et le hameau de Bonvillard. Alors que le col du Chaussy n'est qu'à 30 minutes de la route de Saint-Jean-de-Maurienne, on éprouve ici un sentiment de bout du monde. L'auberge du col, esueillée, attire les regards. De la terrasse, le panorama invite à la dégustation contemplative de petits plats élaborés sur place avec des produits locaux ou d'un goûter réconfortant après une belle session dans la neige. La moyenne montagne dans sa dimension sauvage se dévoile à qui sait l'observer et l'écouter.

L'un des points privilégiés pour une halte en pleine forêt est le koto finlandais, implanté au lieu-dit « Bergein ». Cette cabane en bois de tradition scandinave est installée au cœur du domaine nordique et constitue une halte idéale au cours d'une balade en raquettes ou en ski de fond. Les connaisseurs aiment venir y grignoter un pique-nique ou siroter un café sorti du sac. Plus qu'un abri hivernal, le koto est un véritable lieu de rencontre. On y croise d'autres amoureux de nature et de calme avec qui partager quelques moments conviviaux. Cette cabane chaleureuse incarne à elle seule l'âme de l'espace nordique du Grand Coin : la quête d'une évasion enneigée en pleine nature, là où il devient urgent de prendre le temps de prendre le temps et de savourer l'instant présent.

(Extrait de l'article de Marie PATUREL Magazine explore Maurienne n°1).

Renseignements

- [Foyer nordique du Chaussy](#) : 04 79 64 41 40
- [Foyer nordique de Bonvillard](#) : 04 79 59 47 93
- [Auberge du Chaussy](#) : 04 79 05 36 86

MAIRIES



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 15h00 à 17h30
Mercredi : 10h00 à 12h00
Jeudi : 10h00 à 12h00
Vendredi : 15h00 à 17h30

564 Route de la Cascade
Hermillon
73300 La Tour-en-Maurienne

Tél. 04 79 64 2772
mairie@latourenmaurienne.fr



Mairie Annexe de Le Châtel

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 15h00 à 18h00
Vendredi : 10h00 à 12h00

543 Route du Chaussy
Le Châtel
73300 La Tour-en-Maurienne

04 79 64 24 80
mairie@latourenmaurienne.fr



Mairie Annexe de Pontamafrey

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi : 14h30 à 17h30
Jeudi : 14h30 à 17h30

470 Rue du Pont Levant
Pontamafrey
73300 La Tour-en-Maurienne

04 79 83 40 03
mairie@latourenmaurienne.fr



LaTourEnMaurienne



La Tour-en-Maurienne

